

Le Laboratoire de Recherche en Gestion, Economie et Sciences Sociales
De la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales
Université Chouaib Doukkali, El Jadida

Organise un Colloque national sous le thème :

Les PME marocaines : quelles transformations face aux effets de la crise actuelle ?

Le 19 Juillet 2022

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, El Jadida
(En ligne)

Partenaires scientifiques

APPEL A COMMUNICATION

Argumentaire

Depuis longtemps, les petites et moyennes entreprises (PME) occupent une place primordiale dans l'économie marocaine par leur poids très important (plus de 90 % des entreprises nationales), par leur souplesse structurelle, par leur dynamisme, par la diversité de leurs activités et par leurs participations efficaces dans la promotion des principales grandeurs socio-économiques du pays. Ces entreprises contribuent à raison de 50 % de l'emploi privé, 30 % des exportations, 50 % de l'investissement privé et 40 % de la production (Haut-Commissariat au Plan, 2019).

En effet, avec la propagation de la crise sanitaire Covid-19, la majorité des PME marocaines a été lourdement impactée vu leur vulnérabilité face aux risques environnementaux et systémiques. De tels impacts sont observés essentiellement au niveau du fonctionnement de ces entreprises. Celui-ci a subi de grands bouleversements manifestés aux niveaux de la perturbation des chaînes d'approvisionnement, de production, de distribution et de transport à l'échelle mondiale. Ces bouleversements sont aussi dus à l'augmentation du coût de production, à la perte de certains clients, au changement dans les habitudes et le comportement des consommateurs, à la maladie de certains salariés et au recours au travail à distance. Il s'agit en général d'un contexte de crise très compliqué qui s'est traduit par des troubles intenses et inattendus au niveau des pratiques, des moyens et des décisions des PME.

Une crise est considérée comme une situation destructrice capable de menacer la survie de l'organisation (Weick, 1988) et de générer d'importantes pertes (Schneider et De Meyer, 1991) ; c'est la phase ultime d'une suite de dysfonctionnements difficiles à percevoir dans un laps de temps réduit (Libaert, 2005). C'est aussi une accumulation d'événements probables au niveau d'une partie de l'organisation ou dans son ensemble, qui peut interrompre les opérations présentes ou futures de l'entreprise en affectant les individus et les communautés à un niveau physique, psychologique et/ou existentiel (Pauchant et Mitroff, 1995).

Ainsi, la crise sanitaire actuelle a permis de distinguer deux catégories de PME au Maroc : d'une part, celles qui ont pu appliquer des pratiques et des solutions innovantes, ce qui leur a permis de s'adapter avec les exigences du nouveau contexte ; et d'autre part des PME, souffrant déjà de certains problèmes structurels et financiers, se sont retrouvées incapables de réussir une telle adaptation. Pour les entreprises de cette dernière catégorie, qui constituent la majorité des PME nationales, la crise actuelle doit être considérée comme un stimulant pour se réinventer et se moderniser. À cet effet, ces entreprises sont tenues de mettre en place un certain nombre de transformations tout en prenant en considération leurs spécificités et les exigences de la crise actuelle.

La transformation est une décision volontaire et volontariste (Arnaud Hautesserres, 2019), qui vise à effectuer des changements au sein de l'entreprise pour améliorer de façon significative son efficacité, satisfaire convenablement ses parties prenantes et réduire ses coûts. Les périodes de crises peuvent constituer pour les organisations un terrain fertile à un ensemble de mutations et une opportunité positive qui les pousse à reconsidérer les théories ainsi que leurs pratiques managériales dans le but de sauvegarder leur place dans le marché (Liabert, 2005).

De ce fait, la majorité des PME marocaines est appelée aujourd'hui à assurer une transformation globale touchant en particulier leur organisation, leur management, leur culture, leurs modes opératoires, leurs systèmes d'informations et leurs processus internes. De telles transformations visent d'un côté, à faire face aux impacts négatifs de la crise actuelle et à assurer la continuité des activités productives ; de l'autre côté, à préserver la pérennité et le dynamisme de l'entreprise, ainsi que le renforcement de sa résilience tout en lui garantissant un repositionnement stratégique durable sur le marché.

En effet, une grande partie des PME marocaines ne dispose pas des moyens et des conditions favorables pour réussir les transformations nécessaires. Cela exige une intervention particulière de la part des pouvoirs publics marocains en cette période de transition très difficile afin d'encourager, d'accompagner et d'assister les PME qui souhaitent se développer et se moderniser.

Le présent colloque, réunissant à la fois des enseignants chercheurs, des professionnels et des doctorants, se veut un espace commun de réflexion et d'échanges sur le contexte actuel dans lequel évolue les PME marocaines, notamment leur transformation qui devient inévitable au regard de la présente crise sanitaire "Covid-19", compte tenu leurs atouts à valoriser et de leurs contraintes à surmonter pour réussir une telle transformation.

Axes du colloque

En général, les contributions des différents auteurs devront s'inscrire autour des principaux axes suivants :

- PME marocaines et impacts de la crise sanitaire Covid-19 ;
- PME marocaines et nouvelles pratiques managériales face aux effets de la crise sanitaire actuelle ;
- PME marocaines et mutations des différentes fonctions face aux effets de la présente crise (GRH, marketing, gestion financière, qualité, sécurité, logistique, production, communication, etc) ;
- PME marocaines, management des risques et résilience en temps de crise ;
- PME marocaines, transformation digitale et management à distance face aux crises sanitaires ;
- PME marocaines, pilotage de la performance et la bonne gouvernance en temps de crise ;
- PME marocaines, mutations entrepreneuriales, compétences managériales et innovations en temps de crise ;
- PME marocaines, leviers de la compétitivité et de la croissance en temps de crise ;
- PME marocaines, financement et actions des pouvoirs publics face aux effets de la crise sanitaire Covid-19 ;
- PME marocaines, contraintes, défis, risques et opportunités des transformations.

La liste des thèmes n'est pas exhaustive, toutes autres propositions relevant du sujet peuvent être traitées par le comité scientifique du colloque.

Calendrier de soumission

| | |
|--------------------------|--|
| Lundi 16/05/2022 | Date limite de soumission des propositions de communications |
| Lundi 23/05/2022 | Notification d'acceptation des communications |
| Mardi 05/07/2022 | Date limite de soumission des textes définitifs |
| Samedi 16/07/2022 | Diffusion du programme du colloque et des liens URL |
| Mardi 19/07/2022 | Déroulement du colloque |

Normes de rédaction des communications

La première page

La première page doit contenir le titre de l'article, le nom de l'auteur, sa fonction et ses coordonnées complètes (établissement, université, ville, adresse électronique). Cette première page doit comporter aussi le résumé de l'article en français et en anglais ainsi que les mots-clefs.

Le corps du texte

Le texte proprement dit doit commencer en deuxième page, et doit respecter les critères suivants :

- Police Times New Roman ; Caractère 12 ; Interligne 1,5 ;
- Marges 2,5 cm pour chaque côté ;
- Tous les titres (titre de l'article, introduction, premier point, deuxième point,....., conclusion, annexes et références bibliographiques) doivent être écrits en Times New Roman, caractère 14, gras ;
- Les sous-titres doivent être écrits en Times New Roman, caractère 12, gras ;
- Les notes de bas de page doivent être numérotées en continu, en interligne simple, times new roman, caractère 9 ;
- Les titres et sources des tableaux, schémas et figures : écrits en minuscule, gras, caractère 11, Times New Roman, italique ;
- Le plan des contributions se décomposera de la manière suivante : Titre de l'article ; 1, 2, 3,..... ; 1.1, 1.2, 1.3... ; 1.1.1, 1.1.2 ... ; 2.1, 2.2, 2.3,... ; 2.1.1, 2.1.2,etc ;
- Le document (texte, tableaux, figures, annexes et références bibliographiques) fera 15 pages maximum.

Les références bibliographiques

Dans le texte les citations apparaîtront entre parenthèses avec le nom de l'auteur, la date de parution du document, ainsi que la page de référence (Nom, 2014, p. 142). En fin du texte, les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteurs et doivent suivre les normes suivantes :

Ouvrage

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (Année). *Titre de l'ouvrage*. Maison d'édition, Lieu d'Édition. [Cohendet P., Creplet F. (2005). *La gestion des connaissances*. Editions Economica, Paris]

Chapitre dans un ouvrage collectif

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (Année). «Titre du chapitre», in : Nom du directeur de l'ouvrage, Initiale du prénom. *Titre de l'ouvrage collectif*. Maison d'édition, Lieu d'Édition, page de début-page de la fin du chapitre.

Article

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (Année). «Titre de l'article». *Nom de la Revue*, Volume, Numéro, page de début-page de la fin de l'article.

Thèse

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (Année). «Titre de la thèse». Thèse de Doctorat en..., Faculté ou établissement, Université, Lieu.

Document électronique

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (Année). «Titre du document». [en ligne], In : *lien complet du document*.

Soumission des communications

Les contributions définitives des auteurs, rédigées en français, en anglais ou en arabe, devront être envoyées, sous format Word, à l'adresse email suivante : atia005@hotmail.com

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

Pr. Driss ENNESRAOUI

E-mail : atia005@hotmail.com

Télé : 06 68 54 19 58

FSJES, Université Chouaib Doukkali El Jadida